



AIRBUS

PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ D'AIRBUS

LAURÉAT DU GRAND PRIX DU CAC ALL TRADABLE

Pionnier d'une industrie aéronautique et spatiale durable, pour un monde sûr et uni, Airbus propose des avions de ligne modernes et économes en carburant ainsi que des services associés. L'entreprise est également un leader européen dans le domaine de la défense et de la sécurité, ainsi qu'un acteur de premier plan dans le spatial. Dans le domaine des hélicoptères civils et militaires, Airbus fournit les solutions et les services les plus performants au monde. En 2022, Airbus a réalisé un chiffre d'affaires de 58,76 milliards d'euros et les prises de commandes sont ressorties à 82,52 milliards d'euros.

Pleinement engagé en faveur de l'actionnariat salarié, Airbus offre régulièrement aux collaborateurs éligibles la possibilité d'acheter des actions Airbus à des conditions avantageuses par le biais de son dispositif d'actionnariat salarié baptisé ESOP. C'est un élément clé de la politique de partage de la valeur créée et mise en œuvre chez Airbus.

En 2022, comme en 2021, le conseil d'administration d'Airbus a approuvé un nouveau plan ESOP. Les salariés ont eu la possibilité de souscrire un lot fixe d'actions Airbus (5, 10, 15, 30, 60 ou 100 actions) à un cours de 114,01 euros (actions achetées dans le cadre du plan d'épargne salariale proposé aux salariés français, cours moyen de l'action cotée à la Bourse de Paris au cours des 20 dernières séances précédant le 16 février 2022).

La société a ensuite procédé à la distribution d'actions gratuites en fonction du lot choisi. Cet abondement a été établi selon le ratio suivant : 5 actions gratuites pour 5 achetées (respectivement 9 pour 10, 12 pour 15, 20 pour 30, 35 pour 60 et enfin 55 actions gratuites pour 100 actions achetées). Pendant une période d'un an, les salariés doivent conserver leurs actions mais peuvent percevoir les dividendes versés.

Avec ce nouveau plan ESOP caractérisé par des modalités de souscriptions favorables et un abondement significatif, Airbus entend encourager le développement de l'actionnariat salarié au bénéfice de l'ensemble de ses employés. Ainsi, 85 % des salariés de l'entreprise ont investi dans des actions Airbus.